



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CONSEILS  
EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

INTERNATIONAL FEDERATION OF  
INTELLECTUAL PROPERTY ATTORNEYS

INTERNATIONALE FÖDERATION  
VON PATENTANWÄLTEN

## Résolution du Comité Exécutif, Copenhague, Danemark 7 au 12 septembre 1997

### “Efficacité en Matière de Coût dans le Système de Brevets”

La FICPI, Fédération Internationale des Conseils en Propriété Intellectuelle, largement représentative de la profession libérale à travers le monde, réunie en son Comité Exécutif à l’occasion de son Congrès Mondial à Copenhague, du 7 au 12 septembre 1997, a adopté la résolution suivante :

**Ayant pris en considération** les discussions et les initiatives en cours au plan international en vue de trouver des voies pour réduire les coûts des brevets,

#### **Exprime l’opinion**

- que le développement des outils de recherche avancés et des systèmes d’échange d’information offre la possibilité à des services professionnels compétents, d’effectuer une recherche à partir de n’importe quelle localisation géographique à laquelle un déposant a l’accès; et
- qu’il existe un besoin particulier pour un utilisateur du système de brevets de faire effectuer une recherche sur la base d’une description dans sa propre langue,

#### **Recommande**

- que les outils de pointe de recherche et les systèmes d’échange d’information développés à l’initiative des principaux offices de brevets soient accessibles dans tous les pays à la fois aux offices nationaux de brevets et aux conseils en propriété industrielle, ce qui contribuerait à rendre viables à la fois les offices nationaux de brevets et les professionnels de la propriété industrielle de ces pays au bénéfice de l’industrie.